

- 8 août—Donation de la moitié de la métairie à l'Hôtel-Dieu, plus 1100 livres pour que Mlle Mance établisse son domicile à Montréal.
Nota: Cette pièce est au séminaire.
- * 24 octobre—Concession à Robert Le Cavalier dit Deslauriers, à la charge de nourrir les enfants de feu Augustin Hébert dit Jolycoeur.
Quantité et localité: 40 arpents proche de Villemarie à 15 perches de la petite rivière joignant le fort."
Voisins: Pierre Gadois et Jean Desroches.
- 1655.
- 26 janvier—Concession à Jean Milot, taillandier.
Quantité et localité: Un demi-arpent avec maison proche le fort.
En marge: 11 décembre 1661—Autre concession de demi-arpent joignant l'emplacement ci-dessus.
- 30 mars—Concession à Jean Gervaise.
Quantité et localité: 30 arpents audessous le coteau Saint-Louis.
Voisin: Marin Jannot.
- * 7 avril—Concession à André Charly.
Quantité et localité: 30 arpents, audessous du coteau Saint-Louis.
Voisin: Jean Gervaise.
- * 10 avril—Concession à Jean Desroches.
Quantité et localité: 30 arpents proche le lieu destiné pour la ville et un arpent dans l'enclos de la ville, sur le bord de la commune.
Voisins de la terre: Robert le Cavalier et Urbain Tessier.
Voisins de l'emplacement: Nicolas Godé et Jean Milot.
Nota: Une clause de l'acte se lit ainsi: "pour ce qui est de la terre que ledit Desroches a défriché depuis le haut de la côte jusques au bas, elle ne pourra lui être ôtée qu'en lui payant 200 livres l'arpent."
En 1667, sa concession du 10 avril est passée au sieur de Robutel.
- 20 août—Concession à Toussaint Hunault.
Nota: Au séminaire.
- * 20 août—Concession à Louis Loisel.
Quantité et localité: 30 arpents, audessous du coteau Saint-Louis.
Voisins: Mathurin Langevin et Simon Galbrun.
- 20 août—Concession à Pierre Chauvin.
Quantité et localité: 30 arpents, proche le coteau Saint-Louis.
Voisins: Toussaint Hunault et Jacques Mousseaux.
- * 20 août—Concession à Gilles Lauson.
Quantité et localité: 30 arpents, audessous du coteau Saint-Louis et un arpent dans l'enclos de la ville.
Voisins de la terre: André Charly.
Voisin de l'emplacement: Jacques Archambault.